



Éco-Corridors Laurentiens

Infolettre

Octobre 2014

Éco-corridors laurentiens est heureux de diffuser cette infolettre destinée à l'ensemble de ses membres et sympathisants.

Mot de la présidente d'Éco-corridors laurentiens

Chers membres et partenaires,

À la dernière assemblée générale, j'ai eu le privilège d'être élue au poste de présidente d'Éco-corridors laurentiens et j'en remercie les membres qui m'ont accordé leur confiance. Je profite donc de cette infolettre pour signifier ma reconnaissance au président sortant Gilbert Tousignant pour son travail soutenu ainsi que son enthousiasme depuis la fondation de l'organisme. Je voudrais aussi souligner le travail assidu de tous les membres du conseil d'administration.

La prochaine année sera consacrée à la recherche de financement afin d'obtenir les ressources nécessaires pour faire avancer notre mission dans le respect de nos partenaires et des priorités que nous nous sommes fixées.

J'espère que cette prochaine année nous permettra de consolider nos bases afin de faire cheminer nos idées novatrices à travers les objectifs de notre plan d'action. Les enjeux environnementaux seront encore plus évidents au cours des prochaines années dans les Laurentides comme partout ailleurs dans le monde et Éco-corridors laurentiens apportera des solutions appliquées pour une gestion saine et durable des écosystèmes de son territoire d'action.

Kim Marineau, présidente



Membres 2014-15 du conseil d'administration

À l'avant : Laurent Paquette, Marie Saint-Arnaud, Johanne Cadotte, Annie Ferland.
Derrière : Marie-Eve Tousignant, Philippe-Olivier Boucher, Gilbert Tousignant, Kim Marineau, Christine Tremblay.

Absente sur la photo : Anne Léger

Formation pour les municipalités

Éco-corridors laurentiens a le plaisir d'inviter les élus et fonctionnaires municipaux (responsables des dossiers d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, etc.) à une formation sur le thème :

Conserver les milieux naturels: un atout économique pour notre région

L'évaluation économique des biens et services écologiques

Cette formation aura lieu :

- Le mardi 11 novembre 2014, de 13h30 à 17h00 (accueil à 13h)
- À la Place Lagny, 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts



Cette formation sera donnée par monsieur Yves Bourassa, détenteur d'un baccalauréat en génie forestier et d'études de 2e cycle en économie de l'environnement ; il est présentement directeur de la division de l'analyse réglementaire et de l'évaluation à Environnement Canada.

Sans faire des participants à la formation des spécialistes en économie de l'environnement, monsieur Bourassa leur fournira des pistes concrètes pour bien documenter et argumenter leurs décisions concernant la protection des

milieux naturels. Aussi, à partir d'un cas réel de la région, il traitera des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques des corridors fauniques.

Les représentants municipaux qui veulent s'inscrire doivent remplir le formulaire ci-joint et nous le faire parvenir par courriel à info@ecocorridorslaurentiens.org ou par télécopieur à 450-224-0424 pour réserver votre place.

Pour confirmer et garantir votre inscription, vous devez absolument nous faire parvenir un chèque libellé au nom d'Éco-corridors laurentiens au 298, rue Labelle, bureau 100, Saint-Jérôme (QC) J7Z 5L1

Le tarif d'inscription est de 100\$ pour le premier participant et de 75\$ pour chaque participant supplémentaire d'une même municipalité ou MRC.

Les municipalités membres d'Éco-corridors laurentiens bénéficient d'un **rabais de 25\$ par participant**. Pour devenir **membre**, remplissez le formulaire d'adhésion ci-joint et retournez-le en même temps que votre inscription.

Adhésion et renouvellement de cotisations

Éco-corridors laurentiens, qui n'existe que depuis 2012, compte principalement sur les contributions de ses membres pour déployer sa Vision et son plan d'action.

Vous nous suivez avec intérêt depuis un bon bout de temps; plusieurs d'entre vous nous soutenez en devenant membre de notre organisation, en participant à nos activités et en maintenant un contact régulier avec nous.

Être membre, c'est bénéficier de tarifs spéciaux lors de nos formations et de notre colloque annuel, c'est avoir droit de parole et de vote à notre assemblée générale annuelle; avant tout, être membre c'est soutenir notre action!

Si vous avez déjà acquitté votre cotisation 2014-2015 (avril à mars), merci beaucoup; si vous voulez adhérer ou renouveler votre adhésion, remplissez le formulaire ci-joint et retournez-le à l'adresse indiquée.

Une nouvelle réserve naturelle est née dans les Laurentides.

Au chapitre des bons coups en matière de conservation, nous apprenions il y a quelques semaines que des terrains appartenant à Station Mont Tremblant ont été reconnus officiellement comme réserve naturelle en milieu privé plus tôt cette année. La nouvelle réserve, appelée Réserve naturelle de la Rivière-du-Diable, protège à perpétuité 73,82 hectares de terrain sur les deux rives de la rivière du Diable.

En continuité avec le Domaine St-Bernard et à proximité du Parc national du Mont-Tremblant, ces terrains sont reconnus comme un corridor régional de déplacement du cerf de Virginie. Les activités actuelles seront maintenues (essentiellement des sentiers de randonnée) mais Station Mont Tremblant renonce à y faire du développement immobilier.

Vous avez un bon coup à faire connaître en matière de protection et de mise en valeur des milieux naturels? Avisez-nous!